

## Conseil d'administration

*Séance régulière*

**Date :** 17 décembre 2024

**Heure :** 19 h 30

**Lieu :** TEAMS

---

## Procès-verbal

### Présences :

|                        |                                                           |
|------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Christine Fiocco       | Administratrice (District 1)                              |
| Louise Ouellet         | Administratrice (District 2)                              |
| Édith Tremblay         | Administratrice (District 3)                              |
| Marie-Ève Cloutier     | Administratrice (District 4)                              |
| Marie-Hélène Lebel     | Administratrice (District 5)                              |
| Yvanho Rioux           | Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)         |
| Claude Breault         | Administrateur (Municipal, santé)                         |
| Éric Chouinard         | Administrateur (Ressources financières, matérielles)      |
| Yolande Pelletier      | Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)        |
| Cynthia Belzile        | Administratrice (Personnel de soutien)                    |
| Jean-Philippe Bélanger | Administrateur (18 à 35 ans)                              |
| Claudine Beaulieu      | Administratrice (Personnel de direction d'établissement)  |
| Julie Thibault         | Administratrice (Personnel d'encadrement)                 |
| Richard Gagnon         | Administrateur (Personnel professionnel)                  |
| Claudine Saint-Pierre  | Administratrice (Personnel enseignant)                    |
| Valérie Trudeau        | Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant) |
| Nancy Couture          | Directrice générale                                       |
| Vincent Pelletier      | Directeur général adjoint (Secrétaire général)            |

### Absences :

---

## 1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule à distance via la plate-forme TEAMS et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents. La présidente, madame Édith Tremblay, assiste à la rencontre depuis l'École de Saint-Clément.

---

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Cynthia Belzile et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 021 – 2024-12-17**

---

## **3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance**

---

La présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 12 novembre dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par madame Yolande Pelletier et résolu :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 12 novembre 2024, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 12 novembre 2024 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 022 – 2024-12-17**

---

## **4. Période de questions du public**

---

Aucun public n'est présent.

---

## **5. Adoption du Rapport annuel 2023-2024**

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudine St-Pierre et résolu :

**D'ADOPTER** le Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 023 – 2024-12-17**

---

## **6. Information des comités et recommandations**

---

### **6.1. Comité de gouvernance et éthique**

Madame Marie-Hélène Lebel, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux sujets abordés furent :

- ✓ Formation obligatoire des membres du CA
- ✓ Suivi de l'évaluation du CA
- ✓ Rapport annuel 2023-2024

### **6.2. Comité de vérification**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **6.3. Comité des ressources humaines**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **6.4. Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

---

## **7. Points d'informations générales et orientations stratégiques**

---

### **7.1. Présentation du rapport annuel de la Protectrice régionale de l'élève**

Maître Jean-François Bernier, protecteur national de l'élève, est invité à présenter aux administrateurs le tout premier rapport annuel d'activités de la région de la Marée-Montante qui est celle desservie par la protectrice régionale de l'élève madame Chloé Corneau. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

---

## **8. Dossiers à être adoptés**

---

### **8.1. Actes d'établissement 2025-2026**

Au bénéfice des administrateurs, la directrice générale explique à quoi réfèrent les Actes d'établissement et l'obligation pour le Centre de services scolaire de les adopter annuellement en vue de la prochaine année scolaire.

Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** l'article 39 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), qui stipule que l'école est établie par le centre de services scolaire;

**ATTENDU** que les Actes d'établissement 2025-2026 ont fait l'objet des consultations de rigueur;

**CONSIDÉRANT** les prévisions qui réfèrent à la clientèle pour la prochaine année scolaire connue à ce jour;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Hélène Lebel **et RÉSOLU** :

**D'ADOPTER** les Actes d'établissement 2025-2026 comme présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 024 – 2024-12-17**

## **8.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028**

Au bénéfice des administrateurs, la directrice générale explique à quoi réfère le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et l'obligation pour le Centre de services scolaire d'en adopter annuellement une nouvelle version.

Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), qui stipule que le centre de services scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

**ATTENDU** que le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 a fait l'objet des consultations de rigueur;

**CONSIDÉRANT** les prévisions qui réfèrent à la clientèle pour les prochaines années scolaires connues à ce jour;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Philippe Bélanger **et RÉSOLU** :

**D'ADOPTER** le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 025 – 2024-12-17**

### 8.3. Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2025-2026

Au bénéfice des administrateurs, la directrice générale explique à quoi réfère la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles et l'obligation pour le Centre de services scolaire d'en adopter annuellement une nouvelle version.

Après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), qui stipule que le centre de services scolaire établit les critères d'inscription et les règles de répartition des élèves dans les écoles;

**ATTENDU** qu'en vertu du quatrième alinéa de l'article 239 de la Loi, les critères d'inscription doivent être adoptés et mis en vigueur au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription des élèves;

**ATTENDU** que la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2025-2026 a fait l'objet des consultations de rigueur;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Ouellet **et RÉSOLU** :

**D'ADOPTER** la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles 2025-2026 comme présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 026 – 2024-12-17**

### 8.4. Services de recrutement d'élèves et support pédagogique

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a publié un appel d'offres public le 7 novembre 2024 afin de répondre à un besoin en recrutement d'élèves et en services pédagogiques;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agissait d'un contrat de service à exécution sur demande avec un seul prestataire des services;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions faites par le Centre de services scolaire à la suite de l'ouverture des soumissions le 4 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite du rejet de deux soumissions non conformes, la plus basse soumission conforme a été présentée par le Collège La Passerelle de

Montréal pour un montant de dépense estimé de 849 411,04 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yvanho Riou **et RÉSOLU** :

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne l'offre du Collège La Passerelle pour répondre au besoin décrit à l'appel d'offres FP-2024-AO-02 pour une durée de 18 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour se terminer le 30 juin 2026;

**QUE** le Centre de services scolaire n'exerce pas les options de renouvellement prévues au contrat;

**D'AUTORISER** le directeur du Centre de formation professionnelle, monsieur Luc Soucy, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le contrat à intervenir avec le Collège La Passerelle ainsi que tous les documents inhérents à celui-ci;

**D'AUTORISER** la direction générale, madame Nancy Couture, à approuver les paiements en respect de l'entente et à présenter un bilan à la fin de celle-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 027 – 2024-12-17**

#### **8.5. Politique n° 5 – *Gestion du personnel cadre***

Nancy Couture informe les administrateurs que la Politique n° 5 – *Gestion du personnel cadre* a fait l'objet de modifications à la suite d'une consultation d'usage, que celle-ci est prête pour adoption.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a adopté la politique concernant la gestion du personnel cadre (ci-après « La politique ») le 15 mars 2022 à la suite de la résolution du CA 097 – 2022-03-15;

**CONSIDÉRANT** le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires (le Règlement) et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal en vigueur le 29 mars 2023;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable obtenu auprès du comité de relation professionnelle des cadres, lequel est dûment mandaté pour représenter leur association respective et les membres à l'emploi du Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'amender certains articles de la Politique de gestion du personnel cadre du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour les rendre cohérents avec le dit Règlement;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Philippe Bélanger **et RÉSOLU** :

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs approuve la nouvelle Politique n° 5 – *Gestion du personnel cadre* telle que proposée;

**QUE** le document modifié soit déposé sur le site Web du Centre de services scolaires du Fleuve-et-des-Lacs;

**QUE** la présente politique remplace toute autre politique adoptée antérieurement à ce sujet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 028 – 2024-12-17**

#### **8.6. Nomination au conseil d'administration Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata**

**CONSIDÉRANT QUE** la personne morale à but non-lucratif « Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata » (ci-après les Habitations) a été constituée et enregistrée au Registraire des entreprises du Québec le 28 novembre 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** la mission première des Habitations est de développer une offre de logements abordables sur le territoire de la MRC de Témiscouata;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire a été invité à participer au projet des Habitations à titre de membre communautaire;

**CONSIDÉRANT QU'**à titre de membre communautaire, le Centre de services scolaire peut désigner une personne pour le représenter sur le conseil d'administration de l'organisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les règlements généraux des Habitations prévoient que la durée du mandat des membres du conseil d'administration est de deux (2) ans;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Richard Gagnon **et RÉSOLU** :

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs désigne monsieur Vincent Pelletier, directeur général adjoint, à titre de représentant du Centre de

services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au conseil d'administration de « Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata ».

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 029 – 2024-12-17**

#### **8.7. Contrat d'entretien et réparation**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme Atelier5 de Rivière-du-Loup pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et l'étanchéité des fondations de l'École de La Source à Biencourt;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme Atelier5 de Rivière-du-Loup à la suite de l'ouverture, le 13 décembre 2024, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par Construction Citadelle inc., de Québec pour la somme de 1 241 712,00 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Claude Breault **et RÉSOLU :**

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2023-2024 (M50622) et conformément à la soumission reçue, les services de Construction Citadelle inc. de Québec afin d'effectuer les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et l'étanchéité des fondations de l'École La Source à Biencourt pour la somme de 1 241 712,00 \$ excluant les taxes.

**D'AUTORISER** la directrice générale, madame Nancy Couture, ou à son défaut le directeur général adjoint, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 030 – 2024-12-17**

---

#### **9. Rapport des directions de service**

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

## 10. Affaires diverses

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

## 11. Bons coups

---

### 11.1. Journée de développement professionnel pour le personnel de soutien en service de garde du 8 novembre 2024

Sous le thème Socialement astucieux, nos personnels évoluant au sein des services de garde ont eu l'opportunité de vivre un colloque le 8 novembre dernier. Des conférences et ateliers interactifs se sont déroulés sous le thème « *On déroule le tapis rouge pour le personnel des services de garde* ». Merci à l'équipe des Services éducatifs pour l'organisation de cet événement qui a permis à près de 100 personnes de développer leurs compétences professionnelles.

### 11.2. L'École Gérard-Collin participe à l'émission L'Épicerie à Radio-Canada

En octobre 2024, l'École Gérard-Collin a reçu la visite de l'équipe de l'émission L'Épicerie de Radio-Canada. Elle a réalisé un reportage au sujet de notre nouvelle approche en gestion des allergènes.

Depuis maintenant deux ans, toutes nos écoles primaires ont mis en place de nouvelles mesures en se basant sur le guide de bonnes pratiques pour la gestion des allergies alimentaires. Sachant que nous ne pouvons pas garantir à 100 % un environnement sans allergènes et que nous désirons éviter les réactions allergiques, l'application de ces nouvelles mesures de prévention a démontré qu'elle est plus efficace que la simple interdiction de certains aliments.

Grâce à ce reportage, la qualité de notre milieu d'enseignement à l'échelle humaine a rayonné partout dans la province.

### 11.3. Le volleyball féminin en demande à l'École secondaire de Dégelis

L'école secondaire de Dégelis est fière d'annoncer la mise sur pied de la toute première équipe féminine de volleyball. À la suite d'un engouement grandissant de nos jeunes filles pour ce sport, l'équipe-école a jugé bon que les Spartiates puissent évoluer au niveau du volleyball féminin. Bravo pour cette initiative.

### 11.4. On met l'emphasis sur la transition primaire-secondaire à Dégelis

L'équipe de direction des écoles primaires et secondaire de Dégelis, a uni leurs efforts pour favoriser des transitions scolaires harmonieuses. Au cours de l'automne dernier, des membres des deux équipes-écoles travaillent de concert pour favoriser la transition du primaire vers le secondaire pour nos élèves. Les équipes mettent beaucoup d'énergie pour mettre en place et faire vivre des

plans d'interventions autodéterminés pour les élèves du secteur. Bravo pour cette initiative qui favorise la réussite de nos élèves.

#### **11.5. On observe un faible taux d'abandon en FGA**

En FGA, nous sommes fiers de constater que les efforts déployés pour favoriser la persévérance scolaire de nos élèves portent fruit. En effet, nous observons un très faible têt d'abandon chez nos élèves. Bravo à toute l'équipe qui offre des services de qualité et de proximité qui font une différence dans le parcours de nos élèves.

#### **11.6. Des taux de réussites provisoires en progression au CSSFL**

La directrice générale nous informe que les taux de réussites de nos élèves sont en progression. Elle est fière de nous mentionner que la cohorte sur 5 ans présente un taux provisoire de 77,9% qui place le CSSFL au 2<sup>e</sup> rang en province. Un taux historique pour notre CSSFL. Le taux sur 7 ans est tout aussi encourageant à 82,4 % plaçant notre organisation au 20<sup>e</sup> rang. Un merci spécial à tout le personnel du CSSFL qui contribue de près ou de loin à la réussite de nos élèves.

#### **11.7. Nos élèves du club d'athlétisme Les Vaillants de l'École secondaire du Transcontinental se démarquent dans une compétition d'athlétisme**

Les athlètes benjamins du club d'athlétisme Les Vaillants ont participé à la compétition d'athlétisme des P'tits Loups le 17 novembre dernier au Stade Premier Tech de Rivière-du-Loup. L'équipe des garçons a remporté la bannière chez les benjamins en accumulant le plus de points au total. Ces sept jeunes athlètes qui représentent la relève du club sont aussi inscrits au programme de sport-études de l'École secondaire du Transcontinental. Ils ont, de plus, été nommés, les athlètes du mois de novembre. Félicitations pour ces accomplissements.

#### **11.8. La Grande classe débarque au CSSFL**

Le 6 décembre dernier a eu lieu la toute première édition du colloque la Grande classe. Un éventail d'ateliers passant de l'initiation au codage, nous amenant à l'ère du numérique pour enfin nous transporter en français avec Voie d'auteur, ne sont que quelques-uns des ateliers parmi le vaste choix élaboré par l'équipe du Labo pédagogique. Bravo à toute l'équipe des services éducatifs pour l'organisation de cet événement qui a permis d'assurer le développement professionnel de plus de 90 enseignants du CSSFL.

#### **11.9. Un projet de zoothérapie expérimenté dans les écoles Notre-Dame, Beaucourt et Saint-Eusèbe**

Les élèves de 4<sup>e</sup> année des écoles Notre-Dame, Beaucourt et Saint-Eusèbe ont eu la chance d'expérimenter une séance de zoothérapie lors de la journée de vaccination. Un merci spécial à madame Alexandra Soucy, enseignante à

l'école Beaucourt, et à son chien Pépité pour cette séance fort réconfortante pour les élèves.

#### **11.10. Un enseignant de Saint-Jean-de-Dieu participera à Star Académie**

Monsieur Yohan Guay, enseignant à l'École Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu, participera à la prochaine édition de Star Académie. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ce défi et nous sommes impatients de le voir performer sur les ondes de TVA dès janvier 2025.

---

#### **12. Huis clos**

---

Aucun huis clos ne s'est tenu.

---

#### **13. Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 12.

---

Édith Tremblay, présidente

---

Vincent Pelletier, secrétaire général